

Communiqué concernant le dépistage de la dysplasie coxo-fémorale

Pr Denise REMY, Dr Michel BÉNÉTEAU

Le dépistage de la dysplasie de la hanche mis en place par la SCBA depuis 1975 repose sur la réalisation puis l'interprétation d'un cliché radiographique.

Au cours d'un récent entretien (cf. Revue du BA N° 163), le Professeur Denise REMY, expert chargé de l'interprétation de ces clichés pour la SCBA, a clairement indiqué que la réalisation de tels clichés sur un animal « vigile » (sans sédation ou anesthésie générale) nuisait gravement à la fiabilité du diagnostic. En effet, tout procédé de tranquillisation ou d'anesthésie générale a pour but d'obtenir chez le patient une myorelaxation (relâchement du tonus musculaire). En l'absence de cette dernière, une laxité articulaire (c'est-à-dire une instabilité de l'articulation, qui correspond à la définition même de la dysplasie coxo-fémorale et qui se traduit par une image radiographique de mauvais contact articulaire) peut se trouver masquée, d'où un diagnostic faussement négatif (autrement dit, le chien peut apparaître non dysplasique alors qu'il l'est).

Le comité général de la FCI a publié, le 2 juillet 2007, la circulaire FCI 81-2007 validant le fait que le dépistage

officiel de la dysplasie coxo-fémorale doit être effectué sur un animal sous sédation ou anesthésie générale. La SCC demande officiellement que le protocole de la FCI soit respecté.

Pour répondre à une question qui est souvent posée, il n'y a pas de recommandation particulière concernant les protocoles de sédation ou d'anesthésie à mettre en oeuvre. En effet, la situation concernant le développement de « l'anesthésiologie » est très variable en fonction des pays. Il a donc été considéré que, sur le plan de la « sécurité » pour le patient, le meilleur protocole est celui que chaque vétérinaire « domine » le mieux. Par ailleurs, pour ce qui est de la supériorité des produits/associations les uns par rapport aux autres, un article récent (Malm S, Strandberg E, Danell B, Audell L, Swenson L, Hedhammar A, 2007, « Impact of sedation on the diagnosis of hip and elbow dysplasia in Swedish dogs ». *Prev. Vet. Med*, 78, 3-4, 196-209) montre que seule l'acépromazine (utilisée seule) peut être considérée comme un mauvais myorelaxant.

Par conséquent, nous vous invitons à exiger de votre vétérinaire qu'il place votre compagnon sous anesthésie générale ou sous sédation au moment de l'examen radiographique. Il lui incombe également de mentionner le respect de cette disposition sur l'attestation qu'il devra vous délivrer en même temps que le cliché.